



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

---

OBJET : Demandes de dérogations mineures

---

**AVIS PUBLIC**  
**Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le mardi 2 septembre 2025 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**Lot numéro 5 144 357 du cadastre du Québec (116, 9<sup>e</sup> rang)**

Demande portant le numéro 2025-08-0011 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de régulariser l'implantation d'un garage situé à 9.65 mètres de la ligne avant plutôt qu'à 15 mètres de cette ligne, le tout contrairement à l'article 1.1.10 ainsi qu'à la grille associée à la zone « A5 » du règlement de zonage numéro 003-2013.

**Lot numéro 5 144 301 du cadastre du Québec (287, route 161)**

Demande portant le numéro 2025-08-0012 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre l'ajout d'un appentis supplémentaire sur le garage portant à deux le nombre d'appentis, le tout contrairement à l'article 5.4.2.1 e) du règlement de zonage numéro 003-2013.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 13 AOÛT 2025.

Me Katherine Beaudoin,  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, Katherine Beaudoin, domiciliée à Warwick, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 13 août 2025 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 079-2021.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 août 2025.*

Me Katherine Beaudoin,  
Directrice générale et greffière-trésorière